



DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE : MME/M.

EHPAD L'Ensolehada

Etablissement d'**H**ébergement pour **P**ersonnes **A**gées **D**épendantes

68, Grand'Rue –

34290 SERVIAN

Tél. : 04.67.39.29.66 – Fax : 04.67.39.25.45



Tout dossier incomplet ne pourra être accepté

- Photocopie pièce d'identité en cours de validité,
- Photocopie du livret de famille,
- Photocopie attestation de Sécurité Sociale à jour,
- Photocopie attestation de Mutuelle à jour (*comprenant l'échéancier de l'année en cours**),
- Photocopie de l'échéancier de votre assurance*,
- Carte d'ancien combattant (le cas échéant),
- Photocopie avis d'imposition N-1,
- Justificatifs des ressources* (<https://www.info-retraite.fr>)** , pensions ...
- Photocopie des derniers relevés de comptes bancaires*,
- Un RIB,
- Une copie du jugement de tutelle, curatelle, sauvegarde de justice (le cas échéant)

**Documents à fournir à l'établissement chaque année*

*** Informations détaillées sur le site <https://www.info-retraite.fr> :*

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/infos-retraite-droits-actifs-retraites>

Documents à fournir lorsque le dossier a été validé et que l'entrée est programmée :

- Attestation de responsabilité civile de l'année en cours (devra être fourni chaque année à l'établissement*),
- Signature du contrat de séjour (qui vous aura été préalablement envoyé) et ses documents annexes dont acte de cautionnement solidaire.

La personne se portant caution devra impérativement fournir les pièces suivantes :

- RIB**
- copie pièce d'identité en cours de validité**
- justificatif de domicile de moins de 3 mois de la personne se portant caution,**
- Relevé de propriété (le cas échéant)**
- Autorisation mandat de prélèvement SEPA signé (lié au RIB déjà fourni)
- Règlement intérieur

Documents à fournir lors de l'entrée :

- Ordonnances (le cas échéant), Carte vitale, carte mutuelle,
- Médicaments en cours pour le jour de l'entrée et le lendemain,
- Désignation de la personne de confiance
- Les directives anticipées (facultatif mais recommandées)

A titre indicatif, les frais à prévoir à l'entrée :

- Un chèque de caution correspondant au prix de journée x le nombre de jours du mois de l'entrée,
- Un chèque de réservation dans le cas d'une date d'entrée souhaitée ultérieure à la disponibilité de la chambre (50.66€ x nb jours réservés),
- Un chèque pour le marquage du linge (forfait unique de 100€)